

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE AMENAGEMENT D'UNE ENTREE CHARRETIERE

A retourner à la Division Voirie Infrastructures et Espaces Publics voirie 15 jours avant les travaux par e-mail à
autorisation.dp@tremblayenfrance.fr

Identification du pétitionnaire

Entreprise ☐

Particulier ☐

Nom de l'entreprise

Nom et prénom du particulier

N°SIRET (obligatoire)

Date de naissance (JJ/MM/AAAA - obligatoire)

Code APE (obligatoire)

Personne à contacter

Adresse

Téléphone Email

Entreprise de travaux publics désignée par le particulier pour réaliser les travaux

Nom de l'entreprise N°SIRET (obligatoire)

Code APE (obligatoire)

Personne à contacter

Adresse

Téléphone E-mail

Sollicite une permission de voirie pour l'aménagement d'un accès à une propriété privée sur le domaine public à l'adresse suivante :

.....

- ☐ création d'une entrée charretière (bateau)
- ☐ déplacement de l'entrée charretière existante avec la remise à niveau des bordures
- ☐ création d'une seconde entrée charretière (si plus de 15 mètres linéaires de façade)
- ☐ agrandissement de l'entrée charretière existante conformément au règlement municipal de voirie
- ☐ suppression de l'entrée charretière existante

Nota : L'accord est établi par un arrêté de permission de voirie. Si le chantier impacte la circulation publique, il faudra également fournir le [formulaire cerfa n°14024*01](#) de demande d'arrêté de police de la circulation pour la mise en place d'une signalisation, l'entreprise devra faire parvenir une DICT avant le début des travaux. Le maître d'ouvrage a obligation d'analyse des enrobés, voir grave bitume en place. **Il est impératif de respecter les obligations suivantes :**

- les prélèvements d'échantillons seront réalisés par des techniciens certifiés "amiante",
- le diagnostiqueur maîtrise les interventions en milieu circulé,
- les résultats seront transmis à la Ville de Tremblay-en-France avant tout démarrage de travaux.

Date

Signature

TSVP

Etat des lieux réalisé le technicien de la Division Voirie Infrastructures et Espaces Publics

le :

Condition d'implantation	Axe du portail _____ m du n° _____	
Nature et Etat du trottoir	☐ trottoir aménagé ☐ enrobé rouge ☐ enrobé noir ☐ bordure en béton ☐ bordure en grès ☐ bordure en granit	☐ trottoir non aménagé
Environnement	☐ bouches à clés ☐ regard 90x90cm ☐ regard 50x50cm ☐ regard 25x25 en fonte pour les eaux pluviales ☐ tuyau d'écoulement des eaux pluviales. ☐ avaloir eaux pluviales ☐ autres (à préciser).....	
Espaces verts	☐ arbre ☐ autres (à préciser).....	
Concessionnaires	☐ coffret GRDF ☐ coffret ENEDIS ☐ poteau bois de télécommunication ☐ poteau béton ENEDIS ☐ regard d'alimentation gaz ☐ autres (à préciser).....	